

RCS : DIJON

Code greffe : 2104

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 00072

Numéro SIREN : 398 435 263

Nom ou dénomination : ROGER LHUILLIER ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2019 sous le numéro de dépôt 17978

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon

le 4 NOV. 2019
sous le n° A

14978

ROGER LHUILLIER ET ASSOCIES

Société à responsabilité limitée

au capital de 7 622,45 euros

Siège social : 28 rue de la Redoute

21850 SAINT APOLLINAIRE

RCS DIJON 398 435 263

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf,
Le 30 septembre,
A 9 heures

La société AB AUDIT, Société à responsabilité limitée au capital de 30.000 euros, ayant son siège social 77 rue Gloriette à CHALON SUR SAONE (71100), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALON SUR SAONE sous le numéro 451 042 972, représentée par Madame Cécile RIVOIRE.

Propriétaire de la totalité des 500 parts sociales de 15,24 euros composant le capital social de la société ROGER LHUILLIER ET ASSOCIES,

~~Associée unique de ladite Société,~~

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

En présence de Madame Cécile RIVOIRE, co-gérante non associée de la Société,

A pris les décisions suivantes :

- démission d'un co-gérant,
- Nomination de deux co-gérants et détermination de leurs pouvoirs,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique prend acte de la démission de Monsieur Rémy SEGUIN de ses fonctions de gérant à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide de nommer à compter de ce jour en qualité de cogérants pour une durée illimitée :

- Madame Aurélie BULIARD demeurant à CHEVIGNY SAINT SAUVEUR (21800)
2 rue du Grand Pré de Pont
- Monsieur Lionel SALEMBIER demeurant à DIJON (21000) 5 rue de la Marseillaise

Madame Aurélie BULIARD et Monsieur Lionel SALEMBIER exerceront leurs fonctions dans les conditions prévues par la loi et l'article 13 des statuts.

Madame Aurélie BULIARD et Monsieur Lionel SALEMBIER ont déclaré par avance qu'ils acceptaient les fonctions de co-gérants et qu'ils n'étaient frappés par aucune mesure ou disposition susceptibles de leur interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Société AB AUDIT
Représentée par
Madame Cécile RIVOIRE

